COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019 DELIBERATION N° 17

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le dix octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Présents: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M.MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE (jusqu'à 22h14), Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 22h12), UGALDE (à partir de 18h00 et jusqu'à 20h22, à partir de 22h05), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 22h14), ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h33), MM. POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h32), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 22h05), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. SOROSTE par M. MILLET-BARBE (à partir de 22h14); M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 22h12); M. UGALDE par Mme LAUQUE (jusqu'à 18h00, de 20h22 jusqu'à 22h05); M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 22h14); Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h33); M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h32); Mme TAIEB par M. MASSONDE; Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET (à partir de 22h05); Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Absentes: Mmes JUZAN et CANDILLIER.

Secrétaire : M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel,

<u>OBJET</u>: <u>CULTURE ET PATRIMOINE</u> – Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Publication Focus – Rémunération de l'auteur.

Dans le cadre de la politique éditoriale du label Ville et Pays d'art et d'histoire, la Ville publie chaque année un *Focus*, livret thématique gratuit permettant la découverte et la valorisation des nombreux et riches patrimoines de Bayonne.

En 2017, la première publication *Focus* a été dédiée au quartier des Castors. En 2018, l'œuvre des architectes Jean et Joseph Soupre a été mise à l'honneur.

Cette année, c'est une pratique sportive emblématique de la ville qui a été retenue, avec la publication d'un *Focus* intitulé *Paume et pelote basque à Bayonne : lieux de mémoire.* L'édition de ce nouveau livret a eu lieu pendant les dernières journées européennes du Patrimoine, dont la thématique 2019 « Arts et divertissements », se prêtait parfaitement à la mise en valeur des sports dans la ville. Afin de mener à bien ce projet, la Ville a fait appel à une spécialiste de la pelote basque, en la personne de Madame Renée-Evelyne Mourguy, auteure d'une thèse soutenue sur ce sujet en 2017. Egalement conférencière, Mme Mourguy a tenu une conférence sur la paume et la pelote pendant les Journées européennes du Patrimoine 2019.

Le coût de la rédaction du *Focus* et de l'intervention réalisée pendant les Journées européennes du Patrimoine seront pris en charge par la Ville à hauteur de 500 €.

Il est par conséquent demandé au conseil municipal d'approuver les dispositions décrites cidessus, dans le cadre de la politique éditoriale du label Ville et Pays d'art et d'histoire.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne